



## Semaine Arbitrale Du 15 au 19 mai 2017

Conseil National des Barreaux  
Par courrier électronique

Concours International d'Arbitrage francophone de Montpellier – Serge Lazareff.

La 18<sup>ème</sup> édition du Concours International d'Arbitrage s'est achevée le 19 mai dernier. Nous avons été particulièrement heureux et honorés de vous compter parmi nos sponsors à l'occasion de cette 18<sup>ème</sup> édition du Concours Serge Lazareff, organisée en partenariat avec le CMAP et du Conseil National des Barreaux. L'aide y est pour beaucoup dans la réussite de concours.

Cette année, le concours a vu s'affronter pas moins de 18 équipes, françaises, marocaine, tunisienne et libanaise, jugées par une vingtaine de jurés qui se sont succédés tout au long des quatre jours de la semaine arbitrale. Le travail des équipes candidates à cette 18<sup>ème</sup> édition, salué par les membres du jury, a été récompensé par l'attribution des prix suivants :

**Prix Serge – Lazareff** à l'équipe du Master 2 Droit de la Concurrence et des Contrats de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (Matthieu Djahieche, Ruben Orlandini, Agathe Fortin, Assias Atari)

**Prix du finaliste CIAM** à l'équipe du Master 2 Droit des contrats publics et privés de la Faculté de Droit d'Avignon (Charline Gest, Isaure Dollé, Elise mouret)

**Prix de la meilleure plaidoirie** à Isaure Dollé de l'équipe du Master 2 Droit des contrats publics et privés de la Faculté de Droit d'Avignon

**Prix du meilleur mémoire** à l'équipe des Masters 2 Droit privé économie et droit de la consommation et de la concurrence de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Montpellier (Hugo Bruzi, Gwennaëlle Rolland, Imane Sriej, Farah Belmadani)

Nous tenions à vous présenter nos sincères remerciements pour votre participation, sans laquelle notre concours n'aurait pu se tenir dans d'aussi bonnes conditions. Vous nous avez apporté beaucoup de par votre contribution et de ce fait, le concours a été très apprécié par les arbitres nous faisant l'honneur de leur présence ainsi que par les étudiants participant au Concours. Ce retour est unanime pour toutes les équipes, sans exception, qu'elles aient ou non passé les phases éliminatoires.

Grace à la contribution du CNB, le Concours Serge Lazareff a pu prétendre à de nouvelles ambitions et nous entendons désormais, l'amener à un tout autre niveau encore. En effet, l'objectif principal de la prochaine édition est de parvenir à un nombre d'équipes participantes supérieur à 30

et provenant d'une part de la France entière et d'Afrique du Nord comme cette année, mais également de pays étrangers et d'autre part de Masters 2 mais surtout des écoles d'avocats qui pourront y trouver une expérience des plus enrichissantes. Ce concours, soutenu par le CNB, peut en effet être un outil fort de promotion de l'arbitrage en France.



Le jury de la finale présidé par Maître Louis Degos et composé de M. Le Vice Doyen de l'Université de Toulouse Huges Henfack, Maître Jean Duparc, M. Le Professeur Denis Mouralis et M. Malo Depincé

La demi-finale du CIAM 2017 opposant l'équipe du Master 2 Droit de l'arbitrage et du commerce international de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines à l'équipe du *Master 2 Droit de la consommation et de la concurrence* de l'Université de Montpellier



Le succès de cette 18<sup>ème</sup> édition nous conduit, d'ores et déjà, à vous annoncer la tenue du Concours International d'Arbitrage de Montpellier 2018 dont les inscriptions débiteront en septembre prochain et pour lequel la semaine arbitrale aura lieu la semaine du 14 mai 2018 ou la semaine du 28 mai 2018. La date en sera fixée dans les prochaines semaines.

Nous espérons pouvoir compter une nouvelle fois sur votre aide précieuse au maintien de l'organisation, de la renommée et de la qualité de notre concours.



L'équipe du *Master 2 droit des contrats et de la concurrence* de l'Université de l'université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines



Les équipes du Centre du droit de la consommation et du marché de la Faculté de Droit et de Sciences politiques de Montpellier

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous très rapidement s'agissant de l'organisation de la prochaine édition pour promouvoir encore ce mode de règlement des litiges auprès des entreprises et des avocats.

Pour le comité de direction du Concours



Malo Depincé

Comité de direction : Thomas Clay, Doyen de la Faculté de droit de Versailles Saint Quentin - Malo Depincé, Maître de conférences à l'Université Montpellier – Caroline Duclercq, Avocate cabinet Altana Paris - Jalal El Ahdab, avocat cabinet Ginestié Paris - Carine Jallamion, Professeur à l'Université Montpellier – Daniel Mainguy, professeur à l'Université Montpellier 1.

